



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'AFCEJ du 2 octobre 2010, 8h45, Maison St-Charles, Romont

Tractanda de l'assemblée

- 1/ Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs
- 2/ Adoption de l'ordre du jour
- 3/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 octobre 2009
- 4/ Rapports du président et de la commission de musique et du responsable du site internet
- 5/ Comptes 2009 - 2010 : présentation / rapport des vérificateurs / approbation
- 6/ Fixation de la cotisation 2010- 2011
- 7/ Budget 2010 - 2011 : présentation
- 8/ Nomination des vérificateurs des comptes (un membre de La Voix du Gibloux, Estavayer-le-Gibloux)
- 9/ Prochaine rencontre cantonale / Fête de la FFC 2011
- 10/ Admissions - démissions de chorales
- 11/ Propositions des chorales (à formuler par écrit au comité jusqu'au 30 septembre 2010)
- 12/ Organisation de l'assemblée 2010
- 13/ Divers

Présidence : Jérôme Kuhn, président

1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs

Choeurs présents

1. Chanteclair Belfaux
2. Maîtrise de St-Pierre-aux-Liens Bulle
3. Les Zéphyrus Châtonnaye / Middel / Tornay
4. Les Baladins Dompierre / Russy
5. La Voix du Gibloux Le Glèbe
6. Les Ménestrels Farvagny
7. Les Enchanteurs de Ste-Thérèse Fribourg
8. Le Choeur St-Michel Fribourg
9. Le Choeur Zik-Zag Fribourg
10. Les Marmousets Fribourg
11. Les Zygomatiques Grandvillard
12. Choeur A Tempo La Brillaz
13. Les Tournesols La Brillaz
14. Les MI - LA - MI La Roche
15. Maîtrise des écoles Le Pasquier
16. L'Arbre Enchanté Massonnens
17. Choeur d'Enfants Noréaz
18. Maîtrise l'Annonciade Romont

Choeurs excusés

1. Maîtrise paroissiale La Tour-de-Trême
2. Mini Choeur et Petit Choeur Posieux-Hauterive
3. Croque et Mini Croque-Lune Villaz-St-Pierre
4. Les Coeurs Semsas Semsales
5. Lè Grijon Treyvaux
6. Les 1001 couleurs Vuadens

Personnes excusées :

Christian Clément, Président de la FFC
Emmanuel Broillet, Président de l'ACO

Invité et présent

Arno Fasel, vice-président de la FFC et coordinateur du Concours du 1er mai

Scrutateurs : Martine Dumolard et Jean-Marie Marchon

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarques.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 octobre 2009

Le PV de l'assemblée 2009 n'est pas lu. Il a été envoyé par internet à tous les présidents et chefs de choeurs.

Il est approuvé sans commentaires ni remarques. Un merci sous forme d'applaudissements est adressé à notre secrétaire Chantal.

4. Rapports du président

Voir en annexe

du responsable de la commission de musique

Voir en annexe

Du responsable du site internet

Chantal notre responsable du secrétariat externe est aussi responsable du site.

Elle nous communique :

Le site est en remaniement et a adopté le système Typo 3. Il se reconstruit petit à petit. Aussi, veuillez faire preuve d'un peu de patience pour y retrouver tout ce qui y figurait précédemment.

Les choeurs qui ont un site sont priés de nous communiquer leur adresse afin que nous puissions mettre le lien directement sur les noms figurant dans la liste des choeurs.

5. Comptes 2009 - 2010 :

Présentation : Les comptes laissent apparaître un bénéfice de CHF 882.60 avec des produits s'élevant à CHF 3'070.65 et des charges pour CHF 2'188.05.

Le capital social s'élève à CHF 12'484.90, compte tenu de deux réserves l'une de CHF 5'500.- pour les prochaines manifestations et l'autre de CHF 3'360.- pour les formations futures.

Rapport des vérificateurs : Sylvie Sciboz pour les Baladins d'Ependes et Roland Weber pour les Baladins de Dompierre présentent leur rapport, attestant qu'ils ont vérifié les comptes et les pièces justificatives et les ont trouvés en ordre, ceci sans autres remarques.

Approbation : Suite à la présentation et au rapport, les comptes sont approuvés à l'unanimité par les délégués présents qui en donnent décharge au caissier et au comité. Des applaudissements saluent le bon travail du caissier Frédéric Imhof.

6. Fixation de la cotisation 2010- 2011

Compte tenu de la bonne situation financière de l'association, l'assemblée accepte de renouveler la cotisation qui est constituée d'un montant lié de CHF 50.- par chœur pour la FFC et d'un montant de CHF 75.- par chœur pour le fonctionnement de l'AFCEJ. Rappelons que pour les chœurs représentés à l'assemblée, un montant de CHF 25.- leur sera rétrocédé sur la cotisation 2010 - 2011.

7. Budget 2010 - 2011 :

Il est présenté par notre caissier Frédéric Imhof et ne fait l'objet d'aucune remarque.

8/ Nomination des vérificateurs des comptes

Selon le tournus, c'est le chœur La Voix du Gibloux du Glèbe qui est nommé nouveau vérificateur. Il fonctionnera avec le chœur des Baladins d'Ependes.

9. Prochaine rencontre cantonale / Fête de la FFC 2011

a) un atelier de longue haleine dont les inscriptions couraient jusqu'au 25 septembre 2010. Il a déjà débuté. Y participent spécialement les chœurs l'Annonciade et le Chœur St-Michel. Si quelqu'un s'y intéresse encore, s'adresser à Yves Piller, directeur de l'Annonciade ou à Philippe Savoy, directeur du chœur St-Michel. Présentation de l'atelier le vendredi soir 24 juin 2011 en l'église de Siviriez.

b) un atelier semi instantané portant sur l'éducation de la voix et l'étude de deux à trois chants est organisé conjointement par le Conservatoire et l'AFCEJ. Il concerne les enfants de 3 P à 1 C.O.. L'atelier sera présenté en public le 24 juin 2011 vers 15h. au Bicubic et le soir en l'église de Siviriez. Les chœurs recevront très prochainement des instructions et informations plus précises de la part du Conservatoire. S'inscrire au Conservatoire.

c) Un atelier instantané est organisé par l'AFCEJ et se déroulera le jeudi 23 juin 2011 (après-midi) et le vendredi 24 juin 2011, matin et après-midi à Romont. L'atelier s'intitule : **Chante et danse le Bénin** et il sera animé par Dominique Tille, chef de chœur. Présentation en public le vendredi 24 juin 2011 vers 16h. au Bicubic et le vendredi soir à Siviriez. S'inscrire à l'AFCEJ selon les indications données. Vous recevrez des informations plus précises de l'AFCEJ sous peu.

d) Un atelier instantané pour les petits (EE, 1 P et 2 P, évent. 3 P) sera conduit par Marie-Françoise Messerli tout le vendredi 24 juin 2011 et sera présenté au Bicubic vers 16 h. S'inscrire à l'AFCEJ selon les indications données. Vous recevrez des informations plus précises de l'AFCEJ sous peu.

e) Les chœurs qui désirent donner une prestation devant jury ou une prestation dans la ville doivent s'inscrire par téléphone uniquement, ceci jusqu'au 15 octobre 2010 auprès de Mme Françoise Débieux 026/653.18.49 ou 079/485.42.64 (voir aussi le courrier que vous avez reçu de Tutticanti il y a peu.

10 . Admissions - démissions de chorales

Pas de démission.

Le chœur Lè Grijon de Treyvaux demande son admission au sein de l'AFCEJ. Cette demande est accueillie par applaudissements de la part des délégués.

11. Propositions des chorales (à formuler par écrit au comité jusqu'au 30 septembre 2010)

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

12. Organisation de l'assemblée 2011

C'est le chœur St-Michel qui se chargera de l'organisation logistique de l'assemblée 2011. Celle-ci aura lieu le samedi matin 1er octobre 2011. Date à noter et à retenir. Trop de chœurs manquent encore à l'appel lors de ces assemblées. Une assemblée n'est pas là seulement pour prendre des décisions, mais surtout pour recevoir des informations. Ne l'oubliez pas.

13. Divers

a) CD Henri Dès

Les chœurs ont été sollicités pour participer à l'élaboration du CD en l'honneur des 70 ans d'Henri Dès. Pas moins de 15 chorales y ont participé. le CD sera présenté le mercredi 10 novembre 2010 à Yverdon.

b) Projet de formation vocale

Yves Piller présente le projet de formation vocale. Sous l'égide d'Yves Piller, responsable d'un groupe de travail, un projet de formation vocale comprenant de la formation au chœur, de la formation par petits groupes et de la formation individuelle a été élaboré puis présenté à la LoRo qui a accepté d'entrer en matière pour le 50 % des coûts, moyennant des conditions précises. Tous les chœurs ont reçu la réponse de la LoRo. Les chœurs intéressés font la demande à la LoRo en produisant les pièces demandées dans la lettre. Ils en avertissent aussi l'AFCEJ. Si des chœurs intéressés désirent des informations complémentaires, prière de s'adresser à Yves Piller à Rueyres-St-Laurent.

La deuxième partie de l'assemblée est consacrée

a) à la présentation des projets pour la Fête FFC

b) à des démonstrations concernant le projet de formation vocale avec exercices à l'appui.

Rueyres, le 5 octobre 2010

Le rapporteur du jour : Hubert Carrel

Annexe : rapports du président et de la commission de musique